

## Identité de l'enfant

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Date de naissance : .....

Ecole fréquentée en 2024/2025 : .....

## Responsables légaux

### Responsable Légal 1

père  mère  autre, préciser : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone de domicile : .....

Portable : .....

Téléphone professionnel : .....

Adresse mail : en majuscules

.....@.....

### Responsable Légal 2

père  mère  autre, préciser : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone de domicile : .....

Portable : .....

Téléphone professionnel : .....

Adresse mail : en majuscules

.....@.....

## Autres personnes à prévenir et autorisées à venir chercher l'enfant à l'arrêt de descente,

indiquer les renseignements pour la/les personne(s) que vous désignez et cocher la/les case(s) concernée(s) par votre autorisation

Nom, prénom, téléphone	A prévenir	Autorisée à venir chercher l'enfant

## Autorisation de soin

Nous soussignés, nom, prénom : .....

autorisons le responsable des activités périscolaires à faire soigner notre enfant en cas de nécessité, et selon les prescriptions du médecin à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale.

Nous nous engageons à payer les frais qui en découlent.

**Le ramassage scolaire fonctionnera sous réserve des conditions sanitaires.** La ville se réserve le droit de l'interrompre à tout moment.

## Inscriptions compléter selon vos besoins

Indiquer le nom de l'arrêt où votre enfant montera ou descendra du car, cette indication est obligatoire et ne peut être changée que par écrit, après accord du Service Accueil Familles	Inscriptions annuelles Indiquer le/les jours choisi(s)	A partir du préciser le premier jour où votre enfant fréquentera le service
<b>Rentrée de 8h30</b> arrêt choisi :	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	
<b>Sortie de 11h20</b> arrêt choisi :	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	
<b>Rentrée de 13h30</b> arrêt choisi :	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	
<b>Sortie de 16h20</b> arrêt choisi :	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	

Je n'autorise pas mon enfant d'élémentaire à partir seul à sa descente de la navette. Si personne ne l'attend, il sera conduit jusqu'à l'école Jean Lurçat.

J'atteste savoir que si je n'accompagne pas mon enfant jusqu'à l'arrivée de la navette, pour les trajets de 8h20 et 13h20, et que celui-ci refuse de monter dans le car, je suis toujours responsable de lui. L'accompagnatrice n'a pas autorité pour le faire monter, la responsabilité de la ville ne s'applique que lorsque les enfants sont dans la navette.

Si votre enfant manque la navette en sortant trop tardivement de l'école, celui-ci sera accueilli au périscolaire. Le parent s'engage à venir le récupérer.

*L'intéressé est informé que les données recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé défini par le décret n°2018-343 du 9 mai 2018 permettant la gestion des inscriptions à la navette scolaire reliant les écoles publiques de la ville. Ces données seront conservées pendant toute la période de scolarisation des enfants dans les écoles publiques de la commune et suivant leur obsolescence.*

Merci de cocher cette case pour l'acceptation de l'utilisation de vos données, sans celle-ci nous ne pourrions traiter votre dossier.

Nous certifions l'exactitude des renseignements indiqués sur ce dossier, y compris l'autorisation de soin et l'utilisation des renseignements par le Service Accueil Familles. Nous attestons également avoir pris connaissance des modalités tarifaires pour l'utilisation de ce service.

L'inscription de l'enfant vaut acceptation et respect du règlement intérieur de la navette de ramassage scolaire.

Date et signatures des responsables légaux	<p><b><u>Pièce jointe</u></b> <b><u>obligatoirement</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> Quotient CAF</p>	Réservé au Service Accueil Familles
--	--	-------------------------------------